



Branche INRA

Face à l'industrialisation de l'agriculture : contre la ferme-usine des 1000 vaches & une avancée dans la composition du CA de l'INRA

Soutien aux inculpé/es d'Amiens, le procès de l'industrialisation de l'agriculture

Les poursuites judiciaires demeurent l'arme favorite des gouvernements successifs, face à l'action syndicale menée contre le modèle productiviste. La Confédération Paysanne en fait une nouvelle fois l'expérience, avec 9 militant/es inculpé/es suite aux actions non-violentes de démontage menées contre la ferme dite des « 1000 vaches ». Tandis que des interventions violentes et autrement plus destructrices restent sans suite !

Nous soutenons la mobilisation nationale engagée par la Confédération Paysanne pour que leur convocation au tribunal d'Amiens, ce mardi 28 octobre, soit aussi l'occasion de faire le procès de l'industrialisation de l'agriculture. Le ministre concerné, Stéphane Le Foll, prétend que ce n'est pas le modèle qu'il défend, mais déclare ne pas pouvoir empêcher cette construction. Il s'agit d'une nouvelle étape vers une agriculture outrancièrement productiviste. Comme si les dégâts environnementaux et sociaux, des filières intensives avicole et porcine n'exigeaient aucun changement de politique.

Nous portons cette exigence dans notre milieu de travail, afin que l'INRA dégage les moyens nécessaires au développement de recherches autour de modes de production alternatifs, enjeu crucial pour l'avenir et la sauvegarde de l'emploi, que le gouvernement dit considérer comme son objectif prioritaire. Les débats difficiles autour des OGM en plein champ, de l'agroécologie, et de l'agriculture biologique soulignent qu'il y a encore des grandes marges de progression dans les choix de la direction de l'INRA !



L'entrée d'un représentant issu de la Confédération Paysanne au CA de l'INRA

En amont du renouvellement de la composition du Conseil d'Administration de l'institut, nous avons [interpellé les ministres de tutelles](#) sur les huit sièges dédiés aux « organisations professionnelles agricoles » et « industries liées à l'agriculture », tous occupés jusqu'à présent par des membres d'organisations qui défendent une agriculture intensive et industrielle.

La nouvelle composition¹ annoncée par décret début octobre comprend un représentant issu de la Confédération Paysanne, les 7 autres nominations émanant toujours du sérail productiviste. Si une hirondelle ne suffit pas à faire le printemps nous saluons cette arrivée ; un appui pour les combats à mener vers l'ouverture de la recherche publique aux besoins de la société exprimés par les tous les porteurs des questions d'agriculture, d'alimentation et d'environnement.

⁽¹⁾ Liste des huit nouvelles nominations suivant l'organisation de rattachement : CNJA (centre national des jeunes agriculteurs) - FNSEA (fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) – CA Seine-Maritime (chambre d'agriculture) - Confédération Paysanne - UFS (union française des semenciers) – FoodForLive France – Groupe InVivo – Groupe TEREOS .